

Route du Roc
Samedi 3 et Dimanche 4 Septembre 2011
Comité d'organisation

Direction de l'Organisation	Frédéric RENARD
Secrétariat	Sylvie DELORY Typhanie DELORY
Responsables Sécurité	Anthony LEBOISSETIER
Classement Grimpeurs	Patrick DELORY
Classement SI	Patrick DELORY
Dossards	Sylvie DELORY
Animateur	Nicolas LEBRETON
Liaison Radio	CB
Moto - Information	Jacques BOSSARD Patrick DELORY
Ardoisier	Philippe BERHAULT
Voitures Neutres	VCS Louvignéen
Vidéo Finish	Nicolas GUERIN
Classement Informatique	Nicolas GUERIN

Collège des commissaires

Président de Jury	Alain LE BARBIER
Arbitre 1	Gérard BALLUAIS
Arbitre 2	Gérard QUEDILLAC
Juge à l'Arrivée	Jean-Louis PIETTE
Chronométreurs	André LE BLAY Nicolas GUERIN

Règlement

ARTICLE 1. Organisation

La Route du Roc est organisée et contrôlée par l'association « Vélo Club Sportif Louvignéen », sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Elle se dispute les Samedi 2 et Dimanche 03 Septembre 2011.

ARTICLE 2. Type d'épreuve et participation

L'épreuve est réservée aux athlètes des séries 3, Pass'Cyclisme et juniors. Elle est inscrite au calendrier régional du comité de Bretagne. L'épreuve se disputera par équipes constituées de 5 coureurs.

ARTICLE 3. Engagements

Les engagements doivent parvenir avant le **30 Aout 2011** à :

Mr Gwénael LAMBERT

18 rue du clos Melliers,

35120 LOUVIGNE DU DESERT

Tél: 06-80-90-83-42

Mail: lambert.paysage.gwenael@orange.fr

ARTICLE 4. Permanences

ARTICLE 4.1. Samedi

La permanence se tiendra le Samedi 02 Septembre 2011 à partir de 13h00 rue de la Libération à Louvigné du Désert (près de la ligne d'arrivée)

La remise des dossards se fera rue de la Libération à partir de 13h.

La réunion des directeurs techniques se déroulera à 13h30 rue de la Libération à Louvigné du Désert. Elle se déroulera en présence de la direction de l'épreuve et des membres du jury des commissaires.

La permanence d'arrivée se déroulera à la mairie de Louvigné du Désert.

ARTICLE 4.2. Dimanche Matin

La permanence se tiendra le Dimanche 03 Septembre 2011 à partir de 8h00 rue de la Libération à Louvigné du Désert (près de la ligne d'arrivée)

La permanence d'arrivée se déroulera à la mairie de Louvigné du Désert.

ARTICLE 4.3. Dimanche Après-midi

La permanence se tiendra le Dimanche 03 Septembre 2011 à partir de 12h00 à la cantine municipale, rue du Maine à Louvigné du Désert

La permanence d'arrivée se déroulera à la mairie de Louvigné du Désert.

ARTICLE 5. Radio tour

Les informations courses sont émises sur le canal CB 5. Les postes seront à prévoir par les équipes.

ARTICLE 6. Etape 1.

ARTICLE 6.1. Caractéristiques

La première étape se déroulera sur un parcours de 17.1 kilomètres à effectuer 3 fois + un parcours de 8.3 à parcourir 6 fois, soit un total de 101.1 kilomètres.

ARTICLE 6.2. Signature

La signature se fera sous la tente à côté de la ligne de départ, rue de la Libération à Louvigné du Désert de 13h15 à 14h15. Tout coureur ne signant pas cette feuille de signatures sera automatiquement mis hors course.

ARTICLE 6.3. Horaires de départ

Le départ réel sera donné sur la ligne de départ, rue de la Libération à Louvigné du Désert. Il n'y aura pas de parcours neutralisé.

ARTICLE 6.4. Assistance neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par une voiture du VCS Louvignéen avec mécanicien à bord.

ARTICLE 6.5. Ravitaillement

Le ravitaillement sera fait selon les règlements de la FFC à partir du 50ème kilomètre et jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée.

ARTICLE 6.6. Arrivée

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 8,3 kilomètres à parcourir 6 fois, l'entraide entre les coureurs de la même équipe ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve. Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

ARTICLE 6.7. Délai

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 12% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 6.8. Classement Individuel

Le classement individuel sera jugé par le juge à l'arrivée au terme des 99.3 Kilomètres sur la ligne d'arrivée située rue de la Libération à Louvigné du Désert sous la banderole « ARRIVEE ».

Le juge à l'arrivée sera aidé par un système de vidéo finish.

ARTICLE 6.9. Classement "Meilleur Grimpeur"

Le classement du « Meilleur Grimpeur » sera obtenu l'addition des points obtenus aux différents classements intermédiaires.

Chaque classement intermédiaire attribuera les points suivant : 5 - 3 - 1.

En cas d'égalité aux points, les critères suivant seront appliqués pour départager les concurrents :

1. Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires
2. Place au classement général au temps.

Pour figurer au classement du meilleur grimpeur, le coureur doit terminer l'épreuve.

Les 3 sprints attribuant des points pour ce classement sont :

- Km 36.1 : Côte du Champ Picot
- Km 69.8 : Côte du Champ Picot
- Km 86.4 : Côte du Champ Picot

ARTICLE 6.10. Classement "Sprints Intermédiaires"

Le classement des « Sprints Intermédiaires » sera obtenu l'addition des points obtenus aux différents classements intermédiaires.

Chaque classement intermédiaire attribuera les points suivant : 5 - 3 - 1.

En cas d'égalité aux points, les critères suivant seront appliqués pour départager les concurrents :

1. Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires
2. Place au classement général au temps.

Pour figurer au classement des sprints intermédiaires, le coureur doit terminer l'épreuve.

Les 3 sprints attribuant des points pour ce classement sont :

- Km 17.1 : Passage sur la ligne, compte tour à 8
- Km 59.6 : Passage sur la ligne, compte tour à 5
- Km 76.2 : Passage sur la ligne, compte tour à 3

ARTICLE 6.11. Récompenses

Devront se présenter **DANS LES PLUS BREFS DELAIS** au podium protocolaire situé sur la ligne d'arrivée à Louvigné du Désert :

- Le vainqueur de l'étape (une coupe + une gerbe + un Maillot Jaune)
- le deuxième de l'étape (une coupe)
- le troisième de l'étape (une coupe)
- le premier du VCSL de l'étape (une gerbe)
- le premier Pass Cyclisme de l'étape (une gerbe)
- le premier Junior de l'étape (une gerbe)
- le vainqueur du classement "Meilleur Grimpeur" (une gerbe + un Maillot à pois)
- le vainqueur du classement des "Sprints Intermédiaires" (une gerbe + un Maillot vert)

ARTICLE 7. Etape 2

ARTICLE 7.1. Caractéristiques

La deuxième étape se déroulera sur un Contre-La-Montre par Equipe de 12.1 kilomètres.

Les départs seront donnés toutes les 3 minutes, boulevard Clémenceau à Louvigné du Désert.

ARTICLE 7.2. Horaires de départ

Le premier départ aura lieu à 9h00. Les heures de départ seront faites par rapport au **Classement par Equipe**.

La dernière équipe de se classement partira en première, puis l'avant dernière...

Les heures de départ seront disponible le Samedi Soir sur <http://www.sportbreizh.com/> et au 02 99 97 25 85 (Frédéric Renard)

ARTICLE 7.3. Classement

A l'issue du Contre-la-Montre, un classement par équipe au temps sera établi basé sur le temps réalisé, au centième près.

Les temps seront pris sur le troisième coureur de chaque équipe.

Ce classement sera fourni dans les plus brefs délais par le chronométreur.

ARTICLE 7.4. Classement Individuel

Le classement général au temps sera établi par l'addition des temps de la première étape et du temps réalisé au Contre-La-Montre par Equipe.

Un coureur arrivant lâché par son équipe se verra attribuer son temps réel d'arrivée.

Ce classement sera fourni dans les plus brefs délais par le chronométreur.

ARTICLE 7.5. Délais

Tout coureur arrivant à plus de 25% du temps de la première équipe se verra refuser le départ pour la dernière étape.

ARTICLE 7.6. Récompenses

Devront se présenter **DANS LES PLUS BREFS DELAIS** au podium protocolaire situé sur la ligne d'arrivée à Louvigné du Désert :

- Les 5 coureurs et le Directeur Technique de la première équipe du Contre-La-Montre (une coupe pour l'équipe + une gerbe par coureur)
- Le leader du classement général au temps (Maillot jaune)

ARTICLE 8. Etape 3.

ARTICLE 8.1. Caractéristiques

La troisième étape se déroulera sur un parcours de 48.9 kilomètres en ligne + un parcours de 8.8 à parcourir 5 fois, soit un total de 92.9 kilomètres.

ARTICLE 8.2. Signature

La signature se fera sous à la cantine municipale, rue du maine à Louvigné du Désert de 13h15 à 14h15. Tout coureur ne signant pas cette feuille de signature sera automatiquement mis hors course.

ARTICLE 8.3. Horaires de départ

Le départ fictif sera donné devant la cantine municipale, rue du maine à Louvigné du Désert à 14h30.

Le départ réel sera donné après le rond point de Monthorin, à la sortie de Louvigné du Désert après un parcours neutralisé de 1.5 kilomètre.

ARTICLE 8.4. Assistance neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par une voiture du VCS Louvignéen avec mécanicien à bord.

ARTICLE 8.5. Ravitaillement

Le ravitaillement sera fait selon les règlements de la FFC à partir du 50ème kilomètre et jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée.

ARTICLE 8.6. Arrivée

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 8,3 kilomètres à parcourir 6 fois, l'entraide entre les coureurs de la même équipe ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve. Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

ARTICLE 8.7. Délai

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 12% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 8.8. Classement Individuel

Le classement individuel sera jugé par le juge à l'arrivée au terme des 96 Kilomètres sur la ligne d'arrivée située rue de la Libération à Louvigné du Désert sous la banderole « ARRIVEE ».

Le juge à l'arrivée sera aidé par un système de vidéo finish.

ARTICLE 8.9. Classement "Meilleur Grimpeur"

Le classement du « Meilleur Grimpeur » sera obtenu l'addition des points obtenus aux différents classements intermédiaires.

Chaque classement intermédiaire attribuera les points suivant : 5 - 3 - 1.

En cas d'égalité aux points, les critères suivant seront appliqués pour départager les concurrents :

1. Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires
2. Place au classement général au temps.

Pour figurer au classement du meilleur grimpeur, le coureur doit terminer l'épreuve.

Les 3 sprints attribuant des points pour ce classement sont :

- Km 30.6 : Poilley
- Km 62.6 : Côte de la Guinchère Davy
- Km 80.2 : Côte de la Guinchère Davy

ARTICLE 8.10. Classement "Sprints Intermédiaires"

Le classement des « Sprints Intermédiaires » sera obtenu l'addition des points obtenus aux différents classements intermédiaires.

Chaque classement intermédiaire attribuera les points suivant : 5 - 3 - 1.

En cas d'égalité aux points, les critères suivant seront appliqués pour départager les concurrents :

1. Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires
2. Place au classement général au temps.

Pour figurer au classement des sprints intermédiaires, le coureur doit terminer l'épreuve.

Les 3 sprints attribuant des points pour ce classement sont :

- Km 17.9 : Parigné
- Km 48.9 : Passage sur la ligne, compte tour à 5
- Km 66.5 : Passage sur la ligne, compte tour à 3
- Km 84.1 : Passage sur la ligne, compte tour à 1

ARTICLE 8.11. Récompenses

Devront se présenter **DANS LES PLUS BREFS DELAIS** au podium protocolaire situé sur la ligne d'arrivée à Louvigné du Désert :

- Le vainqueur de l'étape (une coupe + une gerbe + un Maillot Jaune)
- le deuxième de l'étape (une coupe)
- le troisième de l'étape (une coupe)
- le premier du VCSL de l'étape (une gerbe)
- le premier Pass Cyclisme de l'étape (une gerbe)
- le premier Junior de l'étape (une gerbe)
- le vainqueur du classement "Meilleur Grimpeur" de l'étape (une gerbe + un Maillot à pois)
- le vainqueur du classement des "Sprints Intermédiaires" de l'étape (une gerbe + un Maillot vert)

ARTICLE 9. Protocole final

Devront se présenter à la Mairie de Louvigné du Désert pour la remise des trophées et des coupes :

- le vainqueur du classement général (coupe + gerbe + maillot jaune)
- le deuxième du classement général (coupe)
- le troisième du classement général (coupe)
- le premier du VCSL du classement général (coupe)
- le premier Pass Cyclisme du classement général (coupe)
- le premier Junior du classement général (coupe)
- le vainqueur du classement "Meilleur Grimpeur" (coupe + maillot à pois)
- le vainqueur du classement des "Sprints Intermédiaires" (coupe + maillot vert)
- la première équipe au classement général (une coupe + 50€)
- la deuxième équipe au classement général (une coupe + 30€)
- la troisième équipe au classement général (une coupe + 20€)

ARTICLE 10. Classement général au temps

Le classement général final sera calculé en ajoutant les temps des trois étapes de chaque coureur.

En cas d'égalité, la somme des places départagera les coureurs.

En cas de nouvelle égalité, la place à la dernière étape départagera les coureurs.

ARTICLE 11. Classement par équipe

A l'issue de chacune des étapes, un classement par équipe sera établi.

Ce classement, pour les 2 étapes en ligne sera établi en additionnant le temps des 3 meilleurs coureurs de chaque équipe.

En cas d'égalité au temps, les équipes seront départagées par la somme des places de leur 3 meilleur coureur.

En cas de nouvelle égalité, c'est la place de leur meilleur coureur respectif qui les départagera.

Le classement par équipe suite au Contre-La-Montre sera établi en prenant le temps de chaque équipe.

Le classement général par équipe sera établi par la somme des classements par équipe des trois étapes.

En cas d'égalité au temps, les équipes seront départagées par les centièmes du Contre-La-Montre par équipe.

En cas de nouvelle égalité, c'est le nombre de première place dans les classements par équipe de chaque étape, puis de deuxième...

En cas de nouvelle égalité, c'est la place du meilleur coureur qui départagera les équipes.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

ARTICLE 12. Ordre des voitures

- L'ordre des voitures pour la première étape sera faite par tirage au sort.
 - Un premier tirage sera fait pour les équipes présentes à la réunion et ayant 5 coureurs partants.
 - Un deuxième tirage sera fait pour les équipes présentes à la réunion et ayant 3 ou 4 coureurs partants.
 - Un dernier tirage sera fait pour les équipes absentes à la réunion.
- L'ordre des voitures lors de la dernière étape sera établi en fonction du classement général **individuel** au temps

ARTICLE 13. Règlement antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Les contrôles antidopage auront lieu dans un local prévu à cet effet à la Mairie de Louvigné du Désert.

ARTICLE 14. Prix

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux 15 premiers coureurs classés sur la première et la dernière étape:

Grille 183/15

Classement	Prix	Classement	Prix
1	33	9	9
2	24	10	8
3	20	11	6
4	17	12	5
5	15	13	3
6	14	14	3
7	12	15	3
8	11		

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux 10 premiers coureurs classés sur la deuxième étape:

Grille 91/10

Classement	Prix	Classement	Prix
1	17	6	8
2	15	7	6
3	12	8	6
4	9	9	5
5	8	10	5

Le total des prix est de 91 euros.

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premiers coureurs classés au général:

Grille 459/20

Classement	Prix	Classement	Prix
1	91	11	8
2	69	12	7
3	55	13	7
4	46	14	7
5	37	15	6
6	32	16	5
7	25	17	5
8	21	18	5
9	14	19	5
10	9	20	5

Le total des prix est de 459 euros.

ARTICLE 15. Primes

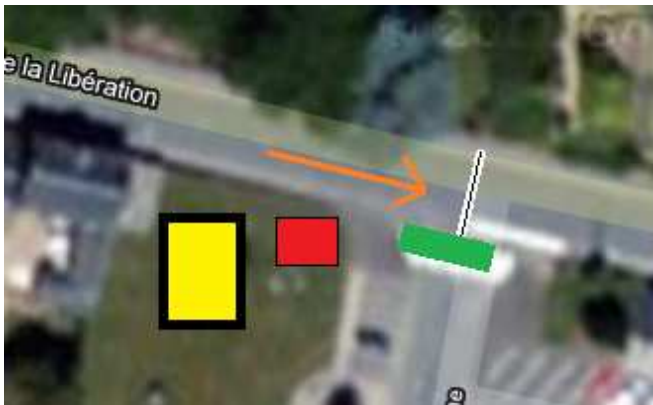
Chaque coureur terminant l'épreuve et ayant marqué des points aux classements Grimpeurs ou Sprint Intermédiaire se verra remettre 5 € par point marqué.

La première équipe se verra remettre une prime de 50€, la deuxième 40€ et la troisième 30€.

ARTICLE 16. Pénalités









Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Première Etape

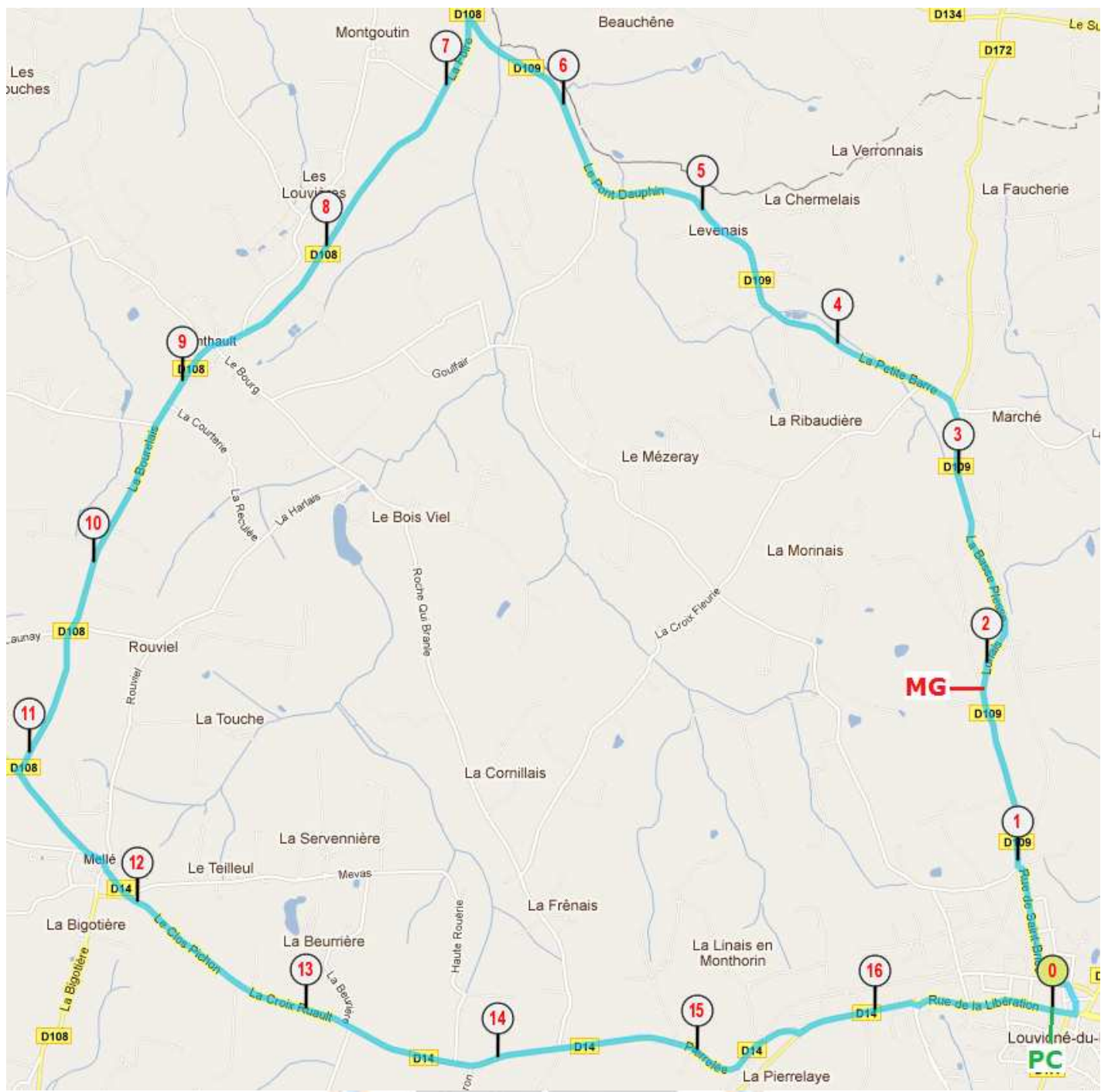


-  Sens du Départ et de l'Arrivée
-  Ligne d'Arrivée
-  Présentation des Equipes
-  Permanences
Réunion des Directeurs Techniques
Signatures
-  Podium

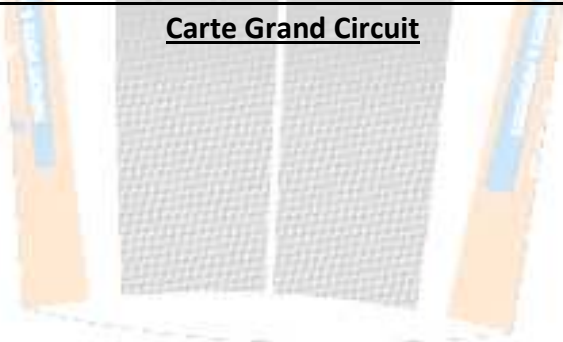
Plan de Départ et d'Arrivée

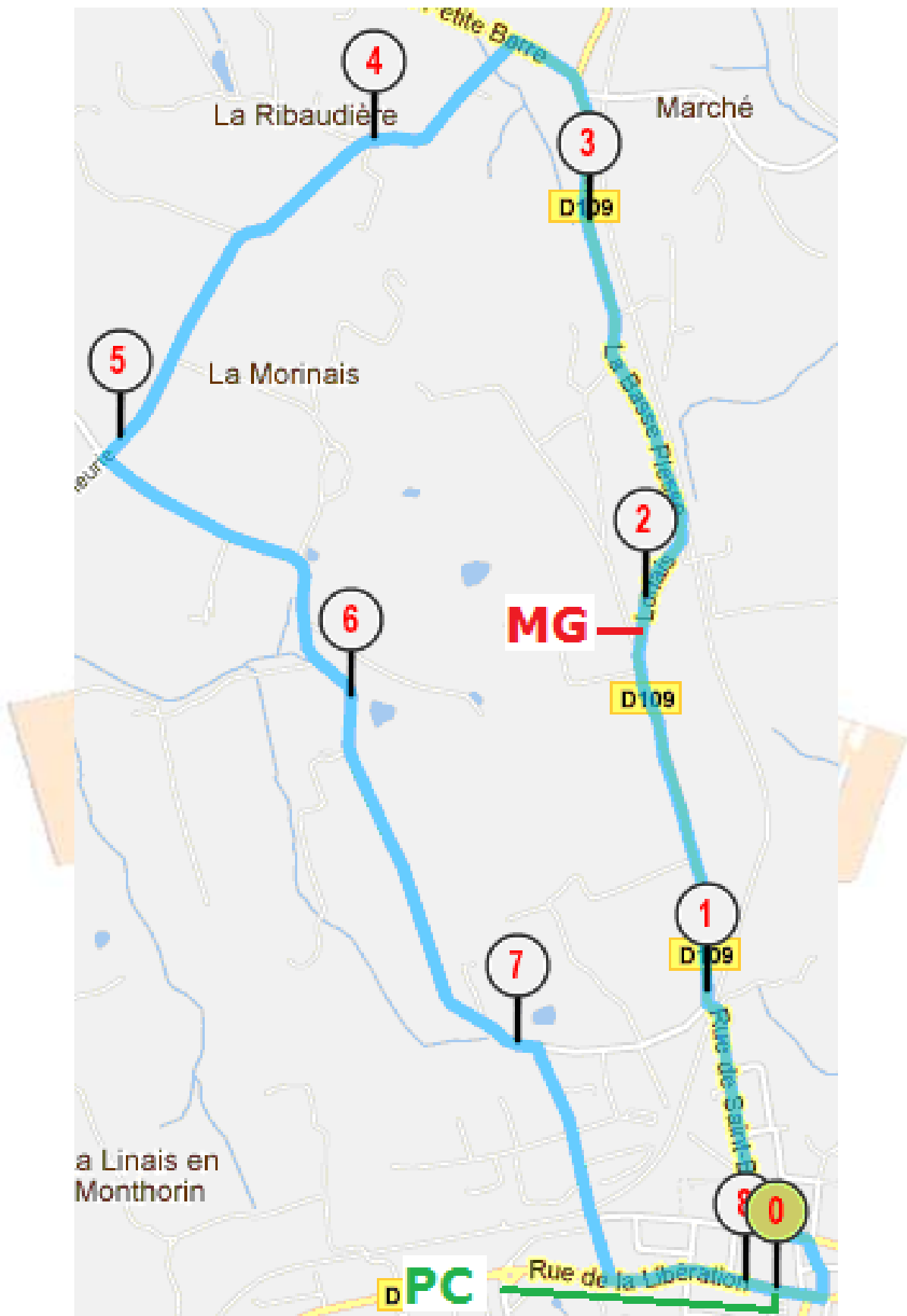
	Faït	Restant	Horaires suivant la moyenne			
			38 km/h	39 km/h	40 km/h	42 km/h
Ligne de Départ / Arrivée Rue de la Libération	0,000	101,100	14:30	14:30	14:30	14:30
A gauche Pl. du Prieuré, puis Rue Jean Patin	0,150	100,950	14:30	14:30	14:30	14:30
A gauche sur Rue Radiguer, puis Rue de Saint-Brice	0,300	100,800	14:30	14:30	14:30	14:30
A droite Rue de Saint-Brice / D109, direction Saint Martin de Landelles	0,450	100,650	14:30	14:30	14:30	14:30
 Continuer de suivre D109 / Champ Gaultier, ATTENTION Gauche Droite sous le pont	1,200	99,900	14:31	14:31	14:31	14:31
 A gauche sur La Foire/D108, direction Monthault	6,700	94,400	14:40	14:40	14:40	14:39
Monthault, continuer sur D108	9,000	92,100	14:44	14:43	14:43	14:42
A gauche, D14 vers Mellé	11,000	90,100	14:47	14:46	14:46	14:45
Mellé, continuer sur D14	11,100	90,000	14:47	14:47	14:46	14:45
A gauche à Pierrelée, D14 vers Louvigné du Désert	15,500	85,600	14:54	14:53	14:53	14:52
 Traverser le rond-point	16,300	84,800	14:55	14:55	14:54	14:53
PC Passage sur la ligne, Compte-Tours à 8	17,100	84,000	14:57	14:56	14:55	14:54
Passage sur la ligne, Compte-Tours à 7	34,200	66,900	15:24	15:22	15:21	15:18
MG En haut du Champ Picot	36,100	65,000	15:27	15:25	15:24	15:21
Passage sur la ligne, Compte-Tours à 6	51,300	49,800	15:51	15:48	15:46	15:43
A gauche Pl. du Prieuré, puis Rue Jean Patin	51,450	49,650	15:51	15:49	15:47	15:43
A gauche sur Rue Radiguer, puis Rue de Saint-Brice	51,600	49,500	15:51	15:49	15:47	15:43
A droite Rue de Saint-Brice / D109	51,750	49,350	15:51	15:49	15:47	15:43
Continuer de suivre D109 / Champ Gaultier, ATTENTION Gauche Droite sous le pont	52,500	48,600	15:52	15:50	15:48	15:45
 A gauche, La Barre, direction La Ribaudière	55,650	45,450	15:57	15:55	15:53	15:49
 A gauche, La Croix Fleuri, direction la Bilheudais	57,100	44,000	16:00	15:57	15:55	15:51
 ATTENTION Virage serré à Droite	57,500	43,600	16:00	15:58	15:56	15:52
 A droite, Zone Industrielle de la Rouillais	58,900	42,200	16:03	16:00	15:58	15:54
 A gauche, Rue de la Libération	59,550	41,550	16:04	16:01	15:59	15:55
PC Passage sur la ligne, Compte-Tours à 5	59,600	41,500	16:04	16:01	15:59	15:55
Passage sur la ligne, Compte-Tours à 4	67,900	33,200	16:17	16:14	16:11	16:07
MG En haut du Champ Picot	69,800	31,300	16:20	16:17	16:14	16:09
PC Passage sur la ligne, Compte-Tours à 3	76,200	24,900	16:30	16:27	16:24	16:18
Passage sur la ligne, Compte-Tours à 2	84,500	16,600	16:43	16:40	16:36	16:30
MG En haut du Champ Picot	86,400	14,700	16:46	16:42	16:39	16:33
Passage sur la ligne, Compte-Tours à 2	92,800	8,300	16:56	16:52	16:49	16:42
Arrivée	101,100	0,000	17:09	17:05	17:01	16:54

Itinéraire et Horaires

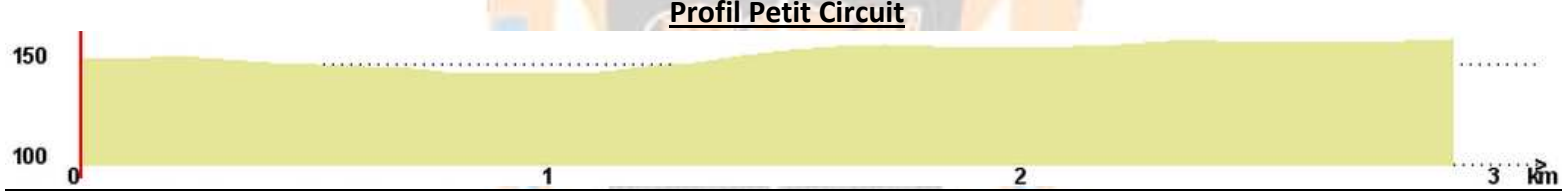
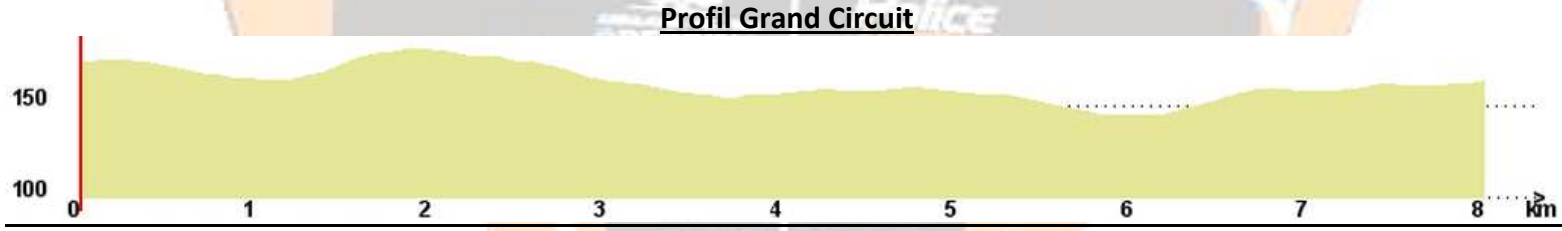
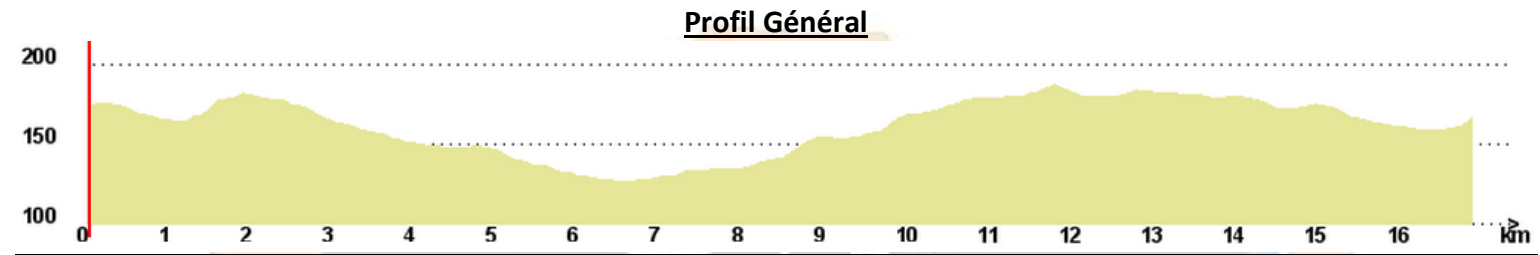
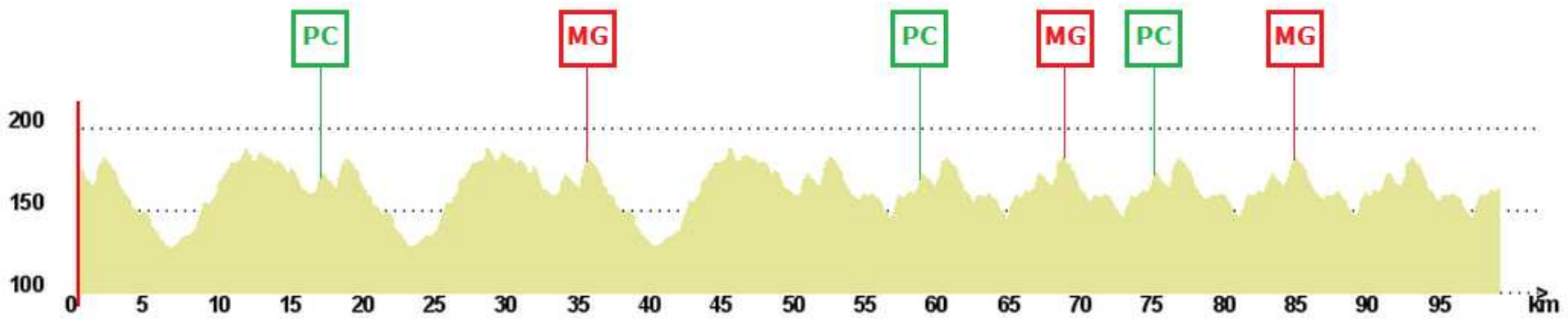


Carte Grand Circuit

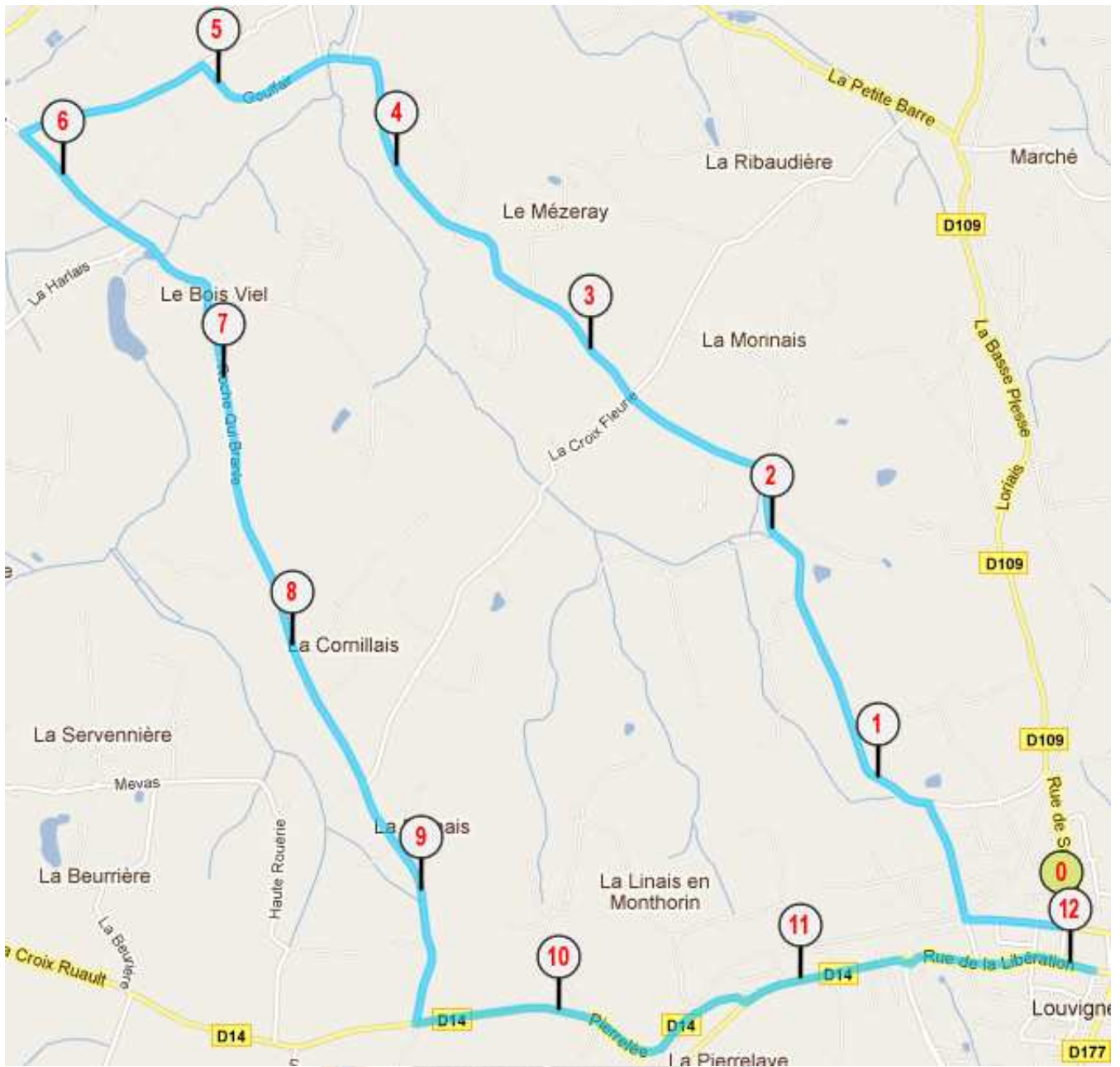




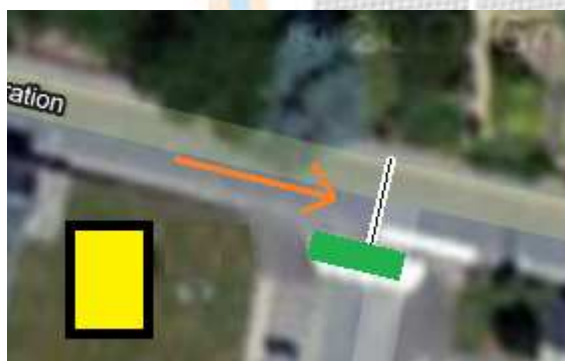
Carte Petit Circuit







Deuxième Etape



Carte Circuit



-  Sens de l'Arrivée
-  Ligne d'Arrivée
-  Permanence
-  Podium

Plan d'Arrivée

Vélo Club














Profil

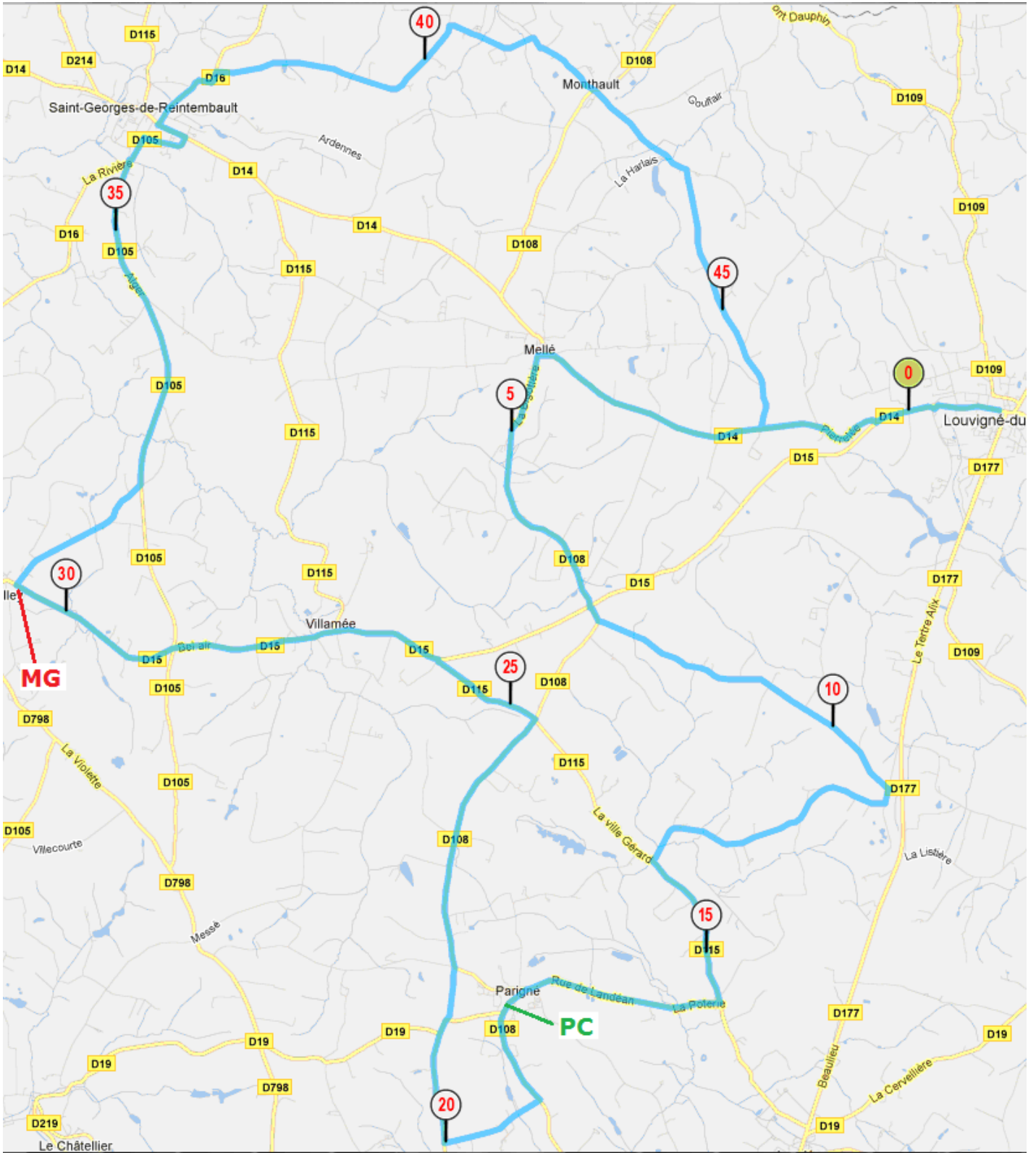
	Fait	Restant	Temps de passage suivant la moyenne en km/h										
			42,0	44,0	44,5	45,0	45,5	46,0	46,5	47,0	47,5	48,0	
Départ Boulevard Clémenceau	0,000	12,100	00'00"	00'00"	00'00"	00'00"	00'00"	00'00"	00'00"	00'00"	00'00"	00'00"	00'00"
⚠ A droite, direction Zone Industrielle de la Rouillais	0,400	11,700	00'34"	00'33"	00'32"	00'32"	00'32"	00'31"	00'31"	00'31"	00'30"	00'30"	00'30"
⚠ A gauche, direction la Bilheudais	0,800	11,300	01'09"	01'05"	01'05"	01'04"	01'03"	01'03"	01'02"	01'01"	01'01"	01'01"	01'00"
	1,000	11,100	01'26"	01'22"	01'21"	01'20"	01'19"	01'18"	01'17"	01'17"	01'16"	01'16"	01'15"
	2,000	10,100	02'51"	02'44"	02'42"	02'40"	02'38"	02'37"	02'35"	02'33"	02'32"	02'32"	02'30"
	3,000	9,100	04'17"	04'05"	04'03"	04'00"	03'57"	03'55"	03'52"	03'50"	03'47"	03'47"	03'45"
	4,000	8,100	05'43"	05'27"	05'24"	05'20"	05'16"	05'13"	05'10"	05'06"	05'03"	05'03"	05'00"
Les Naudais, tout droit direction Goulfair	4,400	7,700	06'17"	06'00"	05'56"	05'52"	05'48"	05'44"	05'41"	05'37"	05'33"	05'33"	05'30"
	5,000	7,100	07'09"	06'49"	06'44"	06'40"	06'36"	06'31"	06'27"	06'23"	06'19"	06'19"	06'15"
A gauche, Le Noyer	5,100	7,000	07'17"	06'57"	06'53"	06'48"	06'44"	06'39"	06'35"	06'31"	06'27"	06'27"	06'22"
A gauche, Le Trébuchet	5,700	6,400	08'09"	07'46"	07'41"	07'36"	07'31"	07'26"	07'21"	07'17"	07'12"	07'12"	07'07"
	6,000	6,100	08'34"	08'11"	08'05"	08'00"	07'55"	07'50"	07'45"	07'40"	07'35"	07'35"	07'30"
Le Bois Viel, à droite vers Roche Qui Branle	6,650	5,450	09'30"	09'04"	08'58"	08'52"	08'46"	08'40"	08'35"	08'29"	08'24"	08'24"	08'19"
	7,000	5,100	10'00"	09'33"	09'26"	09'20"	09'14"	09'08"	09'02"	08'56"	08'51"	08'51"	08'45"
	8,000	4,100	11'26"	10'55"	10'47"	10'40"	10'33"	10'26"	10'19"	10'13"	10'06"	10'06"	10'00"
	9,000	3,100	12'51"	12'16"	12'08"	12'00"	11'52"	11'44"	11'37"	11'29"	11'22"	11'22"	11'15"
A gauche, vers D14	9,500	2,600	13'34"	12'57"	12'49"	12'40"	12'32"	12'23"	12'15"	12'08"	12'00"	12'00"	11'52"
	10,000	2,100	14'17"	13'38"	13'29"	13'20"	13'11"	13'03"	12'54"	12'46"	12'38"	12'38"	12'30"
⚠ A gauche à Pierrelée, D14 vers Louvigné du Désert	10,750	1,350	15'21"	14'40"	14'30"	14'20"	14'11"	14'01"	13'52"	13'43"	13'35"	13'35"	13'26"
	11,000	1,100	15'43"	15'00"	14'50"	14'40"	14'30"	14'21"	14'12"	14'03"	13'54"	13'54"	13'45"
⚠ Traverser le rond-point	11,400	0,700	16'17"	15'33"	15'22"	15'12"	15'02"	14'52"	14'43"	14'33"	14'24"	14'24"	14'15"
	12,000	0,100	17'09"	16'22"	16'11"	16'00"	15'49"	15'39"	15'29"	15'19"	15'09"	15'09"	15'00"
Arrivée	12,100	0,000	17'17"	16'30"	16'19"	16'08"	15'57"	15'47"	15'37"	15'27"	15'17"	15'17"	15'07"

Temps de passage

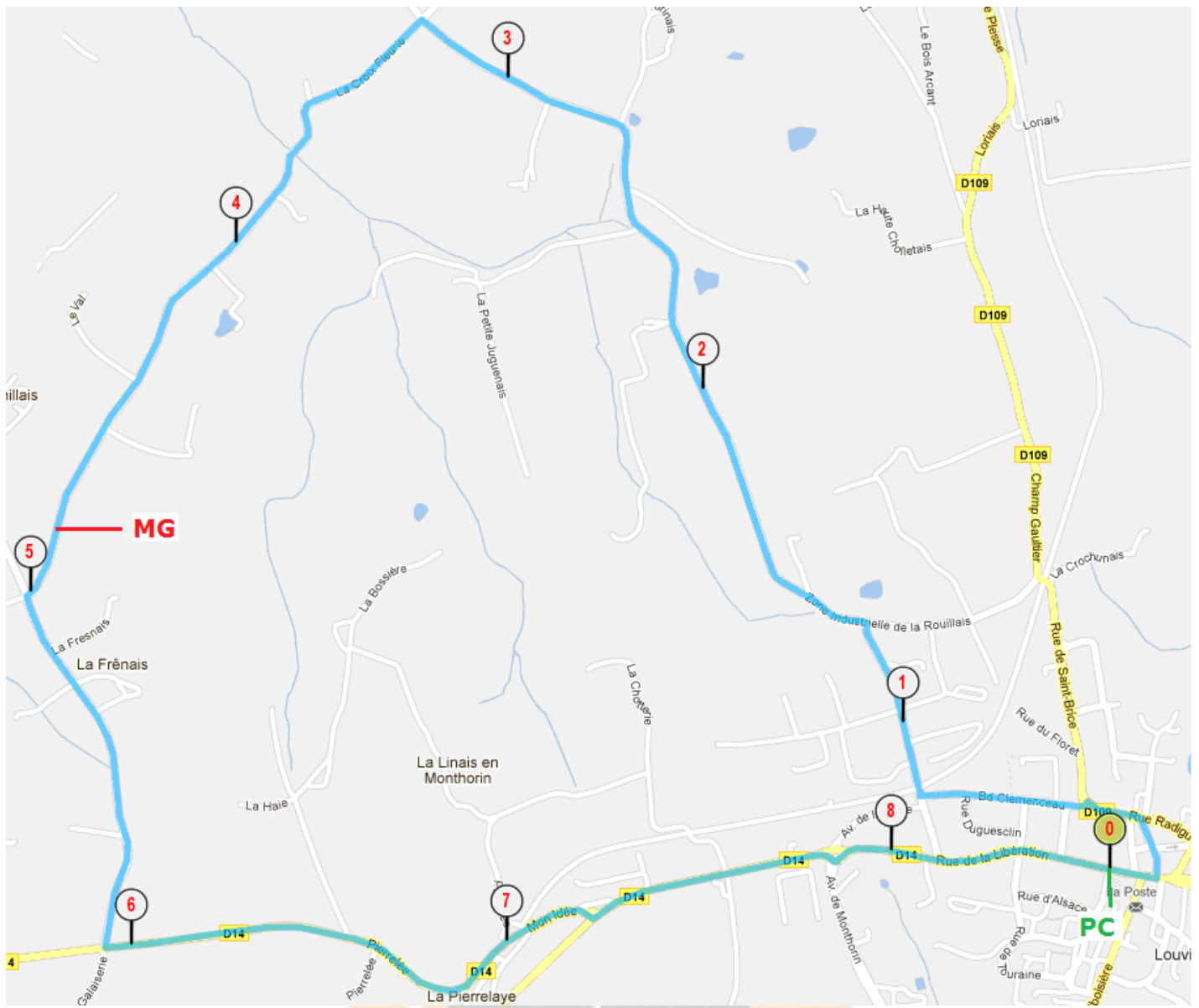
Troisième Etape

	Faït	Restant	Horaires suivant la moyenne			
			38 km/h	39 km/h	40 km/h	42 km/h
Départ fictif devant la cantine						
Départ réel Lancé à la sortie de Louvigné du Désert	0,000	92,900	14:33	14:33	14:33	14:33
A droite, D14	0,700	92,200	14:34	14:34	14:34	14:34
A gauche, Rue des Picaous/D108 (MELLE)	4,000	88,900	14:39	14:39	14:39	14:38
A gauche, La Bigotière/D108	4,150	88,750	14:39	14:39	14:39	14:38
Gué Husson , tout droit	7,100	85,800	14:44	14:43	14:43	14:43
A gauche, les alleux	7,300	85,600	14:44	14:44	14:43	14:43
A droite, La Piochais puis à droite	10,850	82,050	14:50	14:49	14:49	14:48
A droite, La Haute Bourdière	12,100	80,800	14:52	14:51	14:51	14:50
Ville à Lard , à gauche sur D115	13,800	79,100	14:54	14:54	14:53	14:52
A droite, La Poterie/D19	15,550	77,350	14:57	14:56	14:56	14:55
A gauche, Pl. de l'Église/D19 (PARIGNE)	17,500	75,400	15:00	14:59	14:59	14:58
PC Continuer sur Rue de la Forêt/D108	17,900	75,000	15:01	15:00	14:59	14:58
A droite, Les Quatre Vents	18,950	73,950	15:02	15:02	15:01	15:00
 A droite vers Beau-Séjour	20,000	72,900	15:04	15:03	15:03	15:01
A gauche, La Bouexière/D115	24,700	68,200	15:12	15:11	15:10	15:08
A gauche, D15	25,900	67,000	15:13	15:12	15:11	15:10
VILLAMEE , tout droit	27,000	65,900	15:15	15:14	15:13	15:11
MG A droite vers D105 (POILLEY)	30,600	62,300	15:21	15:20	15:18	15:16
A gauche, D105	32,250	60,650	15:23	15:22	15:21	15:19
A droite, Rue des Acacias/D105 (SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT)	36,000	56,900	15:29	15:28	15:27	15:24
 A gauche, Rue du Maréchal Leclerc/D14	36,500	56,400	15:30	15:29	15:27	15:25
 A droite, Rue de l'Épine/D16	36,800	56,100	15:31	15:29	15:28	15:25
 A droite, Le Petit Hermitage	37,450	55,450	15:32	15:30	15:29	15:26
A droite, Le Rocher	40,450	52,450	15:36	15:35	15:33	15:30
A droite vers Le Bourg	41,400	51,500	15:38	15:36	15:35	15:32
 A gauche, Le Bourg/D108 et tout de suite à droite	42,150	50,750	15:39	15:37	15:36	15:33
Le Bois Viel à droite, Roche Qui Branle	43,500	49,400	15:41	15:39	15:38	15:35
A gauche, D14	46,300	46,600	15:46	15:44	15:42	15:39
 A gauche, Zone d'Activité la Rouletière/D14	47,600	45,300	15:48	15:46	15:44	15:41
 Traverser le rond-point	48,200	44,700	15:49	15:47	15:45	15:41
PC Passage sur la ligne, Compte-Tours à 5	48,900	44,000	15:50	15:48	15:46	15:42
A gauche, Pl. du Prieuré	49,050	43,850	15:50	15:48	15:46	15:43
A gauche, Rue Radiguer/D109	49,200	43,700	15:50	15:48	15:46	15:43
A gauche, Bd Clemenceau	49,350	43,550	15:50	15:48	15:47	15:43
 A droite, Rue Emile Deshayes / Zone Industrielle de la Rouillais	49,750	43,150	15:51	15:49	15:47	15:44
A gauche, Zone Industrielle de la Rouillais	50,200	42,700	15:52	15:50	15:48	15:44
A gauche, La Croix Fleurie	52,200	40,700	15:55	15:53	15:51	15:47
 ATTENTION Virage gauche - droite - gauche	52,500	40,400	15:55	15:53	15:51	15:48
La galaiserie	53,800	39,100	15:57	15:55	15:53	15:49
A gauche, La Fresnais	53,950	38,950	15:58	15:56	15:53	15:50
A gauche, D14	54,950	37,950	15:59	15:57	15:55	15:51
 A gauche, Zone d'Activité la Rouletière/D14	56,150	36,750	16:01	15:59	15:57	15:53
 Traverser le rond-point	56,750	36,150	16:02	16:00	15:58	15:54
Passage sur la ligne, Compte-Tours à 4	57,700	35,200	16:04	16:01	15:59	15:55
MG La galaiserie	62,600	30,300	16:11	16:09	16:06	16:02
PC Passage sur la ligne, Compte-Tours à 3	66,500	26,400	16:18	16:15	16:12	16:08
Passage sur la ligne, Compte-Tours à 2	75,300	17,600	16:31	16:28	16:25	16:20
MG La galaiserie	80,200	12,700	16:39	16:36	16:33	16:27
PC Passage sur la ligne, Compte-Tours à 1	84,100	8,800	16:45	16:42	16:39	16:33
ARRIVEE	92,900	0,000	16:59	16:55	16:52	16:45

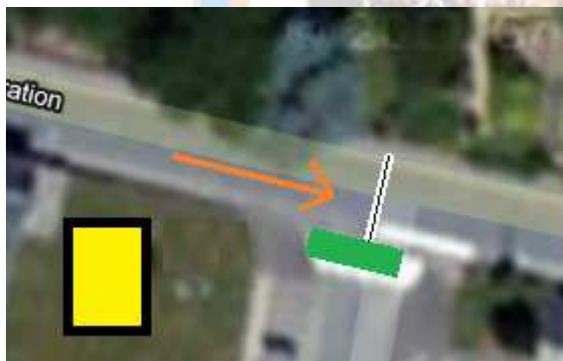
Itinéraire et Horaires


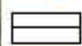




Parcours en ligne



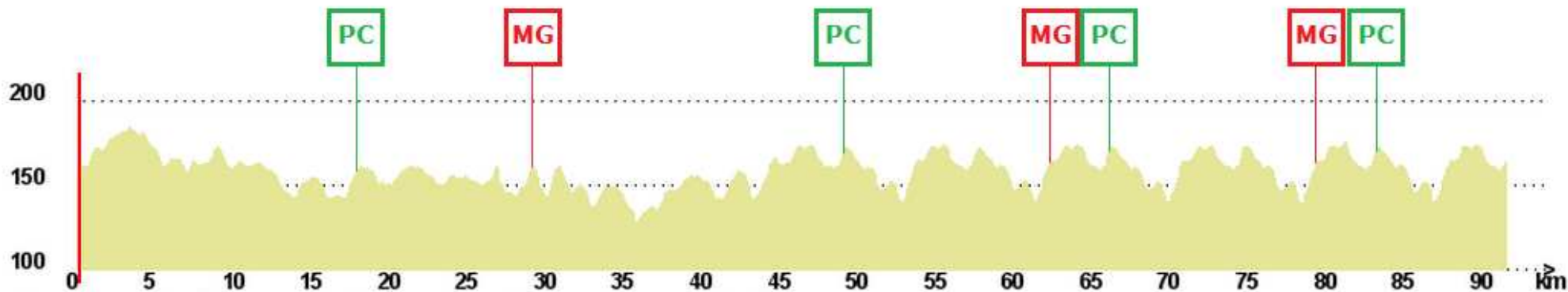
Carte Circuit



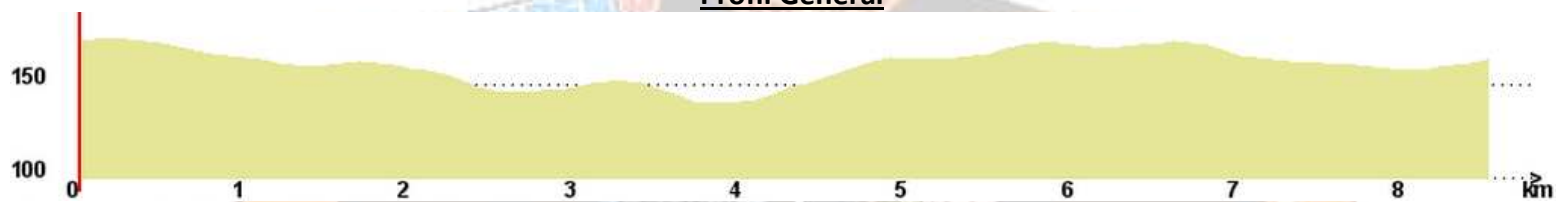
-  Sens de l'Arrivée
-  Ligne d'Arrivée
-  Permanence
-  Podium

Plan d'Arrivée

Vélo Club



Profil Général

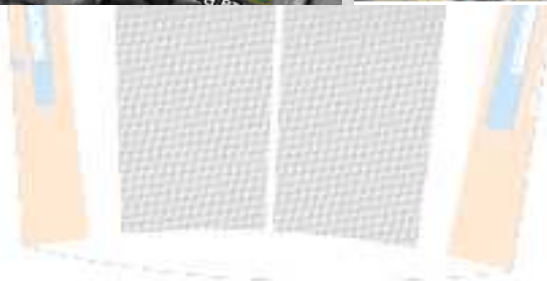
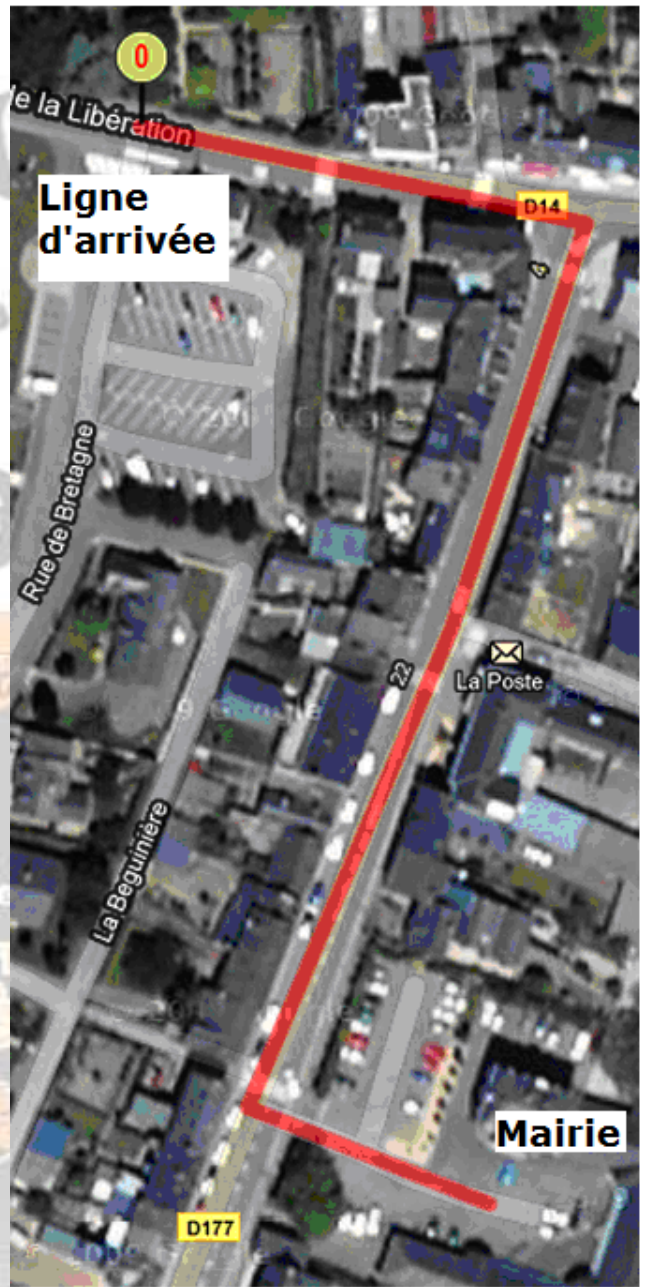
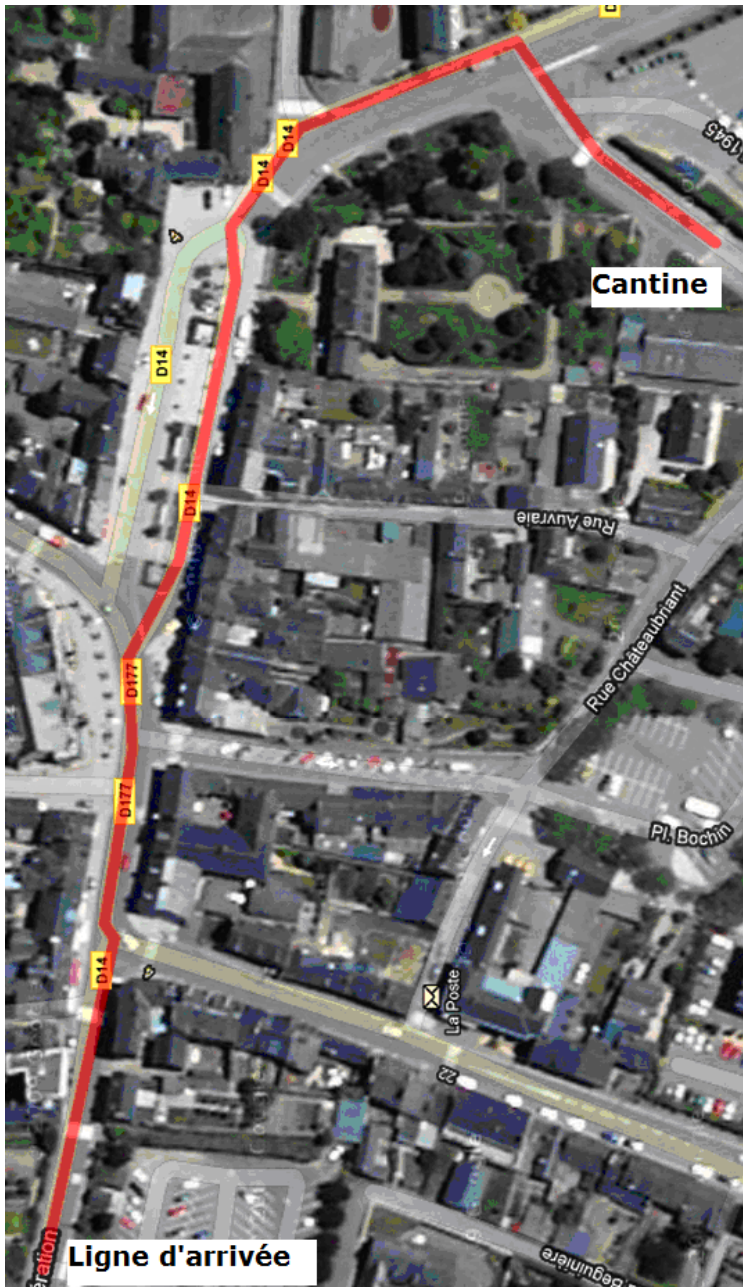


Profil Circuit



Profil des 3 derniers kilomètre

Plans d'accès Mairie et Cantine depuis la ligne d'arrivée



Liste des hôpitaux

▪ **Hôpital de Fougères**

133 r Forêt
35300 FOUGÈRES
02 99 17 71 63

▪ **Centre Hospitalier de Fougères**

3Bd St Germain
35300 FOUGÈRES
02 99 17 74 00

▪ **Centre Hospitalier de Saint Hilaire du Harcouët**

pl Bretagne
50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUËT
02 33 79 44 38

Hébergement

▪ **Hôtel Les Portes de Bretagne**

38 r Ambroise de Montigny
35420 LOUVIGNE DU DESERT
02 99 98 19 10

▪ **Lasserre Thérèse (chambres d'hôtes)**

La Haute Bourdière
35133 LANDEAN
02 99 97 21 52

▪ **Auberge de L'Espérance (hôtel)**

9 r Grange
53220 PONTMAIN
pontmain@ladapt.net
02 43 05 08 10

▪ **La Muscade (hôtel)**

17 pl Mairie
35420 SAINT GEORGES DE REINTEBAULT
02 99 97 01 15

Restauration

Possibilité de manger sur place. Menu coureur à 12.5€ par repas.